

L'an deux mil douze, le 25 septembre à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	16
Nombre de votants :	21
Date de la convocation :	19 septembre 2012
Date d'affichage du compte-rendu :	28 septembre 2012

**PRESENTS** : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :  
Mr CHAPUT Bruno qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel  
Mme MONIER Bertille qui donne procuration à Mme CRETET Cyriel  
Mme PERRON Agnès qui donne procuration à Mme SANTA-CRUZ Annie  
Mme RIDUET Eloïse qui donne procuration à Mr GRAS Christian  
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr GUINOT Pascal

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mr BARRAT Gilles  
Mr CHMIDLIN Patrice

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

**ORDRE DU JOUR**

**I - AFFAIRES IMMOBILIÈRES** : Immeuble Communal Place du 1<sup>er</sup> Mai – Renouvellement du bail de la Banque Populaire de Franche Comté.

**II - TAXE D'AMÉNAGEMENT 2013** : Modification du taux.

**III - RESTAURATION SCOLAIRE** : Tarifs 2013.

**IV – MAGAZINE MUNICIPAL** : Tarifs des encarts publicitaires 2013.

**V – TARIFS DIVERS 2013.**

**VI - COMPTABILITÉ :**

6.1 - Convention de mise à disposition du Gymnase Auguste Delaune au Collège Jean Jaurès - Participation du Département.

6.2. – Budget Caisse des Écoles : recouvrement des frais du Réseau d'Aides Spécialisées pour l'année scolaire 2011/2012.

6.3. – Budget Eaux et Assainissement – Décision modificative n° 02/2012.

**VII - PERSONNEL COMMUNAL :**

7.1. - Transformation de poste.

7.2. - Gratification de stage.

**VIII - SIDEC** : Adhésion aux services mutualisés du service informatique – Renouvellement.

**IX - KOHLER JACOB DELAFON** : Installations classées pour la protection de l'environnement – Enquête publique – Avis du Conseil Municipal.

**X - SYNDICAT DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU JURA (SYDOM)** : Présentation du rapport annuel 2011.

**XI - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU RECÉPAGE (SIER)** : Présentation du rapport annuel 2011.

**QUESTIONS DIVERSES**

**INFORMATIONS DIVERSES**

## I - AFFAIRES IMMOBILIÈRES : Immeuble Communal Place du 1<sup>er</sup> Mai – Renouvellement du bail de la Banque Populaire de Franche Comté.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de renouveler le bail commercial Place du 1<sup>er</sup> Mai à la Banque Populaire de Franche Comté pour une durée de 9 ans, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2013,
- **DIT** que les termes du précédent bail demeurent inchangés,

## II - TAXE D'AMÉNAGEMENT 2013 : Modification du taux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de fixer sur l'ensemble du territoire communal, le taux de la part communale de la Taxe d'Aménagement à 2 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## III - RESTAURATION SCOLAIRE : Tarifs 2013.

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 le prix du repas enfant à 3,60 € et celui du repas adulte\* à 4,00 €.
- **MAINTIENT** les frais de fonctionnement à 1,05 €.
- **MODIFIE** les tarifs et les barèmes suivants à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012 pour l'année scolaire 2012/2013 :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Quotient Familial mensuel	< 500 €	De 501	De 671	> 901 €
Barème de Participation		à 670 €	à 900 €	
Frais de fonctionnement	1,05 €	1,05 €	1,05 €	1,05 €
Montant du repas	3,60 €	3,60 €	3,60 €	3,60 €
Participation Commune/jour/enfant	3,60 € (77 %)	2,60 € (56 %)	1,60 € (34 %)	0,20 € (4%)
Participation famille/jour/enfant	1,05 € (23 %)	2,05 € (44 %)	3,05 € (66 %)	4,45 € (96 %)
TOTAL	4,65 €	4,65 €	4,65 €	4,65 €

#### **IV – MAGAZINE MUNICIPAL : Tarifs des encarts publicitaires 2013.**

Le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de maintenir les tarifs publicitaires pour l'année 2013 comme suit :

#### **Tarifs 2013 applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (pour bulletins n° 115 et 116)**

FORMAT	MONTANT 1 PARUTION		MONTANT 2 PARUTIONS	
	HT	TTC	HT	TTC
1/16 <sup>ème</sup>	110,00 €	131,56€	188,00 €	224,85 €
¼ inférieur	150,00 €	179,40 €	255,00 €	304,98 €
½ intérieur	215,00 €	257,14 €	364,00 €	435,34 €

#### **V – TARIFS DIVERS 2013.**

##### **1) SALLE POLYVALENTE PABLO PICASSO : Tarifs de location**

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** comme suit les tarifs de locations de la salle polyvalente Pablo Picasso à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

NATURE DE L'UTILISATION	TARIFS	DAMPARISIENS 2013	EXTERIEURS 2013
	Location (caution obligatoire par dépôt préalable d'un chèque bancaire de 500,00 €) a) Samedi/dimanche et jours fériés b) Semaine		<b>122 €</b> <b>70 €</b>
Assemblée- Réunion- Conférence a) Jours de semaine (sauf jours fériés) (selon disponibilité) b) Jours fériés/samedi/dimanche		<b>GRATUIT</b> <b>122 €</b>	<b>77 €</b> <b>259 €</b>
Mise à disposition de la vaisselle		<b>0,37 €/</b> <b>personne</b>	<b>0,55 €/</b> <b>personne</b>
VERRE		<b>0,10 €</b>	<b>0,15 €</b>
Mise à disposition de la sonorisation (caution de 500 € obligatoire)		<b>38 €</b>	<b>78 €</b>
Expositions artistiques et culturelles (selon disponibilités)		<b>21 €</b>	<b>46 €</b>

## **2) SALLE DES FETES : Tarifs de location**

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** comme suit les tarifs de locations de la Salle des Fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

<b>TARIFS</b>	<b>DAMPARISIENS</b>	<b>EXTERIEURS</b>
<b>NATURE DE L'UTILISATION</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>
Location (caution obligatoire par dépôt préalable d'un chèque bancaire de 500,00 €)		
a) Samedi/dimanche et jours fériés	<b>282€</b>	<b>621€</b>
b) Semaine	<b>176€</b>	<b>397€</b>
Assemblée- Réunion- Conférence		
a) Jours de semaine (sauf jours fériés) (selon disponibilité)	<b>GRATUIT</b>	<b>121€</b>
b) Jours fériés/samedi/dimanche	<b>282€</b>	<b>621€</b>
Mise à disposition de la vaisselle	<b>0,37</b>	<b>0,55</b>
	<b>€/personne</b>	<b>€/personne</b>
VERRE	<b>0,10 €</b>	<b>0,15 €</b>
Mise à disposition de la sonorisation (caution de 500 € obligatoire)	<b>38 €</b>	<b>78 €</b>

## Concessions cimetières

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** comme suit le montant des concessions funéraires et des dépositoires, à savoir :

Du 01.01.2013 au 31.12.2013

Concessions trentenaires	Tarifs 2013
Emplacement Adultes – Concession pleine terre	112 €
Emplacement Enfants – Concession pleine terre	57 €
a) Columbarium mural	226 €
b) Columbarium « Pyramide »	
Case 1 urne cinéraire	444 €
Case 2 urnes cinéraires	499 €
Case 3 urnes cinéraires	610 €
Case 4 urnes cinéraires	667 €
c) Columbarium « Floracube » - Case 2 urnes cinéraires	556 €
d) Cavurnes	556 €
Droit d'ouverture (applicable aux trois columbariums et aux cavurnes à compter de la 2ème urne)	87 €

## VI - COMPTABILITÉ :

### 6.1 - Convention de mise à disposition du Gymnase Auguste Delaune au Collège Jean Jaurès - Participation du Département.

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** que le montant de la participation du département s'élève à 3 890,00 € pour l'année 2012.

### 6.2. – Budget Caisse des Écoles : recouvrement des frais du Réseau d'Aides Spécialisées pour l'année scolaire 2011/2012.

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de procéder au recouvrement des sommes dues par les communes concernées au prorata du nombre d'élèves de chaque commune tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

COMMUNES	ELEVES	PARTICIPATION
Damparis	297	754,00 €
Abergement la Ronce	109	277,00 €
Champvans	134	340,00 €
Sampans	101	257,00 €
TOTAL	641	1 628,00 €

Soit une participation par élève de  $1\ 628/641 = 2,540$  €

### **6.3. – Budget Eaux et Assainissement – Décision modificative n° 02/2012.**

Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** la décision modificative suivante :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chapitre 020 – Dépenses imprévues - 10,00 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement - 10,00 €

### **VII - PERSONNEL COMMUNAL :**

#### **7.1. - Transformation de poste.**

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord pour les transformations de poste suivantes :

a) A compter du 1<sup>er</sup> juin 2012 :

- 1 poste d'Attaché en poste d'Attaché Principal
- 1 poste d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe en poste de Rédacteur,

b) A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 :

- 1 poste d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe en poste d'Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe,

c) A compter du 1<sup>er</sup> août 2012 :

- 2 postes d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe en poste d'Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe.

#### **7.2. - Gratification de stage.**

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord pour attribuer une gratification de 750 €uros à un élève pour le stage qu'il a effectué au secrétariat de Mairie.

## **VIII - SIDEC : Adhésion aux services mutualisés du service informatique – Renouvellement.**

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune aux services informatiques du SIDEC pour, la somme de 2 227,68 €.

## **IX - KOHLER JACOB DELAFON : Installations classées pour la protection de l'environnement – Enquête publique – Avis du Conseil Municipal.**

Le Conseil Municipal,

- **ÉMET** un avis favorable.
- **DEMANDE** qu'une attention particulière soit portée sur les rejets atmosphériques et aqueux dans le milieu naturel.

## **X - SYNDICAT DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU JURA (SYDOM) : Présentation du rapport annuel 2011.**

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2011 du SYDOM sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers qui est consultable en mairie.

## **XI - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU RECÉPAGE (SIER) : Présentation du rapport annuel 2011.**

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** de ce rapport qui est consultable en mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **CLASSE D'INTEGRATION SCOLAIRE (CLIS) Répartition des frais de fonctionnement par les communes extérieures – Année 2011/2012.**

Le Conseil Municipal,

- **CONFIRME** le principe d'une facturation à 50% du coût réel soit pour un élève d'école élémentaire  $482 \text{ euros} \times 50\% = 241 \text{ euros}$ .

## **BUDGET COMMUNE : Décision modificative n° 02/2012**

Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** la décision modificative suivante :

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Titre – chapitre 041 – 2313	44 031,04 €
Titre – chapitre 041 – 2315	<u>152 992,18 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>197 023,22 €</b>

Mandat – chapitre 041 – 2312	166 230,75 €
Mandat – chapitre 041 – 2313	<u>30 792,47 €</u>
	<b>197 023,22 €</b>

## **AFFAIRES FONCIÈRES : Terrains lieu-dit « Les Genevoites » « Les Champs de la Croix » - Evaluation du service des domaines.**

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à négocier avec les propriétaires des terrains lieu-dit « Les Genevoites » et « Les Champs de la Croix » en vue d'une acquisition amiable au prix et aux conditions fixées par le service des domaines.
- **ACCEPTE**, dans l'hypothèse de négociations infructueuses d'engager une procédure d'expropriation.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Réhabilitation de l'ancienne mairie Place du 8 Mai par Dole du Jura Habitat.**

Le Maire informe le Conseil qu'une première réunion concernant les travaux de l'ancienne mairie est programmée avec ERDF le 27 septembre 2012.

### **Conseil Consultatif.**

Le Maire rend compte aux Conseillers du travail engagé par les membres du Conseil Consultatif concernant l'inventaire des chemins de randonnée pédestre. Il précise que ce travail sera présenté prochainement au Conseil Municipal.

### **Service de portage de repas à domicile.**

Monsieur GUINOT informe le Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le CCAS a repris la gestion et l'organisation de ce service. Les agents communaux assurent la distribution quotidienne d'environ 30 repas.



**Travaux de voirie.**

Le Maire précise aux Conseillers que les travaux de réfection du parking du gymnase Auguste Delaune seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

**Réunion de l'atelier de travail « quartier durable ».**

La 2<sup>ème</sup> réunion de cet atelier aura lieu le mardi 16 octobre 2012 à 18 h 00 à la salle Picasso.

**Téléthon 2012.**

Madame GUIBELIN informe le Conseil que des manifestations auront lieu le 24 novembre à Damparis et les 7 et 8 décembre à Tavaux.

**Automne musical.**

Monsieur ALBERTINI rend compte aux élus de la qualité de la prestation de la Compagnie CHICKADEE le samedi 22 septembre dernier à la salle des fêtes et précise que la 2<sup>ème</sup> représentation qui sera assurée par les groupes Mélodie Jazz et Paradox aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à 20 h 30 à la salle des fêtes.

**Séance levée à 22 h 35**